

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Covid STOP ENSEMBLE

Infolettre N°19 - 10.03.2021



52 000... Mesure-t-on ce qui a été réalisé le week-end du 6 et du 7 ? Plus de 52 000 personnes ont été vaccinées. Cela a été rendu possible, bien sûr, par la livraison de nouvelles doses. Mais aussi par une mobilisation, en urgence, en quelques heures, de tous les acteurs locaux, élus, professionnels, professionnels de santé, pompiers, animateurs locaux de santé.

Et on va se dire deux choses, franchement, comme deux leçons à tirer. D'abord, que les équipes de l'ARS ont démontré une nouvelle fois non seulement leur capacité à s'adapter à l'urgence, à coordonner, régler les grandes et les petites choses, mais aussi à créer un mouvement de santé publique à la fois puissant et rapide. Une nouvelle fois, donc, vous avez pu compter sur nous. Et ensuite que – si des dizaines de milliers de personnes, dans nos quartiers, ont pu avoir accès à cette vaccination, c'est aussi qu'auparavant, les associations, les coordonnateurs CLS, les militants de la vie quotidienne avaient sensibilisé, organisé, informé.

Ce que je souhaite dire là, c'est que le succès de ce week-end est aussi celui de tous les participants au programme Covid Stop ensemble. Une nouvelle fois, nous avons pu compter sur vous.

Nous entrons dans une phase où les doses vont arriver encore plus largement, notamment en Astra Zeneca. Pas de façon linéaire, pas toujours simplement, pas toujours comme on le souhaiterait. Mais la montée en charge va être rapide. Et dans cette phase-là, votre mission, notre mission, c'est de continuer à accompagner, à orienter, à rassurer. Merci à tous.

Luc Ginot
Directeur de la Santé Publique

Les chiffres clés en Ile-de-France

123

Centres de vaccination ambulatoires ouverts au 5 mars 2021.

8 000

doses de vaccin allouées aux dispositifs d'aller-vers pour la semaine du 1er mars

Plus de 52 000

Personnes de plus de 75 ans ou à très haut risque de forme grave vaccinées grâce à l'opération des 6 et 7 mars 2021

Les départements d'Ile-de-France en « surveillance renforcée »

Au 10 mars 2021, 23 départements sont concernés par la « **surveillance renforcée** » instaurée sur les territoires pour lesquels les indicateurs épidémiologiques de suivi de l'épidémie de la COVID-19 montrent une augmentation de la circulation du virus. Les 8 départements d'Ile-de-France sont passés dans cette nouvelle zone depuis le 25 février dernier en raison de l'évolution de leur situation sanitaire. En effet, en région Ile-de-France, le taux de positivité est en hausse depuis plusieurs semaines et atteint, au 6 mars, 9,5%. Le taux d'incidence est également élevé mais masque des réalités variées entre les départements (350,5 sur la région : 440,1 pour la Seine-Saint-Denis contre 269,8 pour les Yvelines).

Le passage en surveillance renforcée a entraîné un certain nombre de mesures : port du masque obligatoire dans toutes les zones urbaines, fermeture des grands centres commerciaux de plus de 10 000 m² et renforcement des pouvoirs des préfets afin de limiter ou interdire les regroupements de masse en extérieur le week-end. De plus, les populations de ces territoires sont invitées à ne pas se rendre dans des départements non-surveillés et à réduire leurs contacts sociaux et familiaux. Néanmoins, si le couvre-feu est toujours en vigueur entre 18 h 00 et 6 h 00, aucun confinement n'a été instauré le week-end. Les établissements scolaires resteront, eux aussi, ouverts dans tout le pays.

Pour éviter l'instauration de nouvelles mesures de gestion de l'épidémie, l'accent est mis sur le **renforcement du dépistage**, avec une mobilisation importante des laboratoires de biologie, ainsi que sur **la vaccination**. Lors de la conférence de presse du 4 mars 2021, le premier ministre Jean Castex a annoncé l'ouverture d'une nouvelle phase d'accélération de la campagne de vaccination avec la possibilité, pour les personnes entre 50 et 74 ans avec comorbidités à risque de forme grave de Covid-19, de se faire vacciner en pharmacie dès le 15 mars 2021. De plus, une **opération exceptionnelle de vaccination a eu lieu le week-end des 6 et 7 mars 2021** et a permis, à l'échelle régionale, de vacciner 52 000 personnes en 3 jours.

Les données épidémiologiques relatives à la Covid-19 ainsi que les données relatives à l'évolution de la campagne de vaccination sont disponibles sur [l'état de la situation sanitaire en Île-de-France](#) et sur [l'application TousAntiCovid](#). Retrouvez également la liste des publics cibles de la vaccination sur le [site du ministère des solidarités et de la santé](#).

L'élargissement de la vaccination Astra Zeneca aux personnes de 65 à 74 ans

La liste des personnes prioritaires pour les vaccins anti-Covid-19 s'élargit aux personnes de 65 à 74 ans.

Le gouvernement, à la suite d'un [avis de la Haute Autorité de Santé](#) (HAS), ouvre aux personnes de 65 à 74 ans, atteintes d'une comorbidité, la vaccination contre la Covid-19 avec le vaccin Astra Zeneca. Deux millions et demi de personnes supplémentaires sont ainsi éligibles à cette campagne de vaccination.

Jusqu'ici réservé au personnel de santé et aux personnes de 50 à 64 ans atteintes d'une comorbidité (diabète, hypertension, antécédent de cancer...), le vaccin Astra Zeneca va pouvoir être également proposé aux personnes de 65 à 74 ans présentant ces mêmes pathologies.

Une étude récente, publiée par l'Université d'Edimbourg sur la base d'une recherche portant sur plus de 400 000 personnes vaccinées en Ecosse, a en effet démontré que ce vaccin offre un taux de protection élevé pour cette tranche d'âge et permet d'éviter l'hospitalisation.

Les données en faveur de l'utilisation du vaccin Astra Zeneca au-delà de 65 ans.

Les données d'une étude écossaise en vie réelle, soumise au British Medical Journal et en attente de revue par les pairs, apportent des résultats très encourageants sur les bénéfices à court terme d'une première dose de vaccin (Pfizer et Astra Zeneca) contre la Covid-19 chez les plus de 65 ans.

Cette étude en vie réelle, portant sur 5 millions d'habitants en Ecosse, a pour objectif d'évaluer l'impact de la vaccination sur les hospitalisations, par groupe d'âge 18 / 64 ans, 65 / 79 ans et plus de 80 ans.

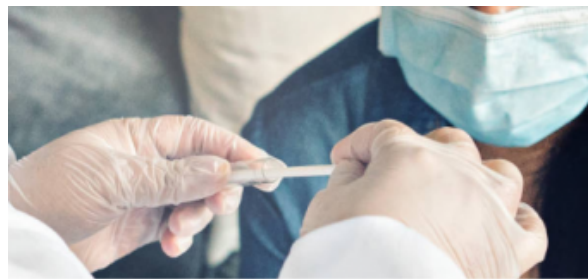
Quelle que soit la tranche d'âge, la vaccination par l'un des deux vaccins étudiés réduit significativement le nombre d'hospitalisations. Les effets les plus marqués sont observés de 28 à 34 jours après la première injection, avec une efficacité de 85% sur les personnes de 18 à 64 ans, 79% pour les personnes de 65 à 79 ans et 81% pour les plus de 80 ans.

L'HAS souligne toutefois que ces résultats portent sur les hospitalisations et ne quantifient pas l'impact des vaccins étudiés sur la survenue de formes symptomatiques de la maladie, ni sur la réduction des décès. Par ailleurs, le manque de recul ne permet pas d'évaluer le maintien de l'efficacité au-delà de cinq semaines après la première dose.

Le déploiement des médiateurs de lutte anti-Covid se poursuit en Ile-de-France

Les médiateurs de lutte anti-Covid ont pour objectif de renforcer la démarche « Tester - Alerter - Protéger » pour mieux contrôler l'évolution de l'épidémie. Ces nouvelles

ressources formées aux missions « Tester – Sensibiliser » et au « Contact-Tracing » peuvent exercer dans des structures privées ou publiques (collectivités territoriales ; établissements d'enseignement ; entreprises), des structures d'appui aux acteurs du territoire (structures intervenant dans le champ de l'action sanitaire et sociale ou de la sécurité civile) et des ARS.



 Région
île de France

 ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Si vous souhaitez recruter en propre des médiateurs anti-Covid ou faire appel à des équipes mobiles de médiateurs LAC, un guichet unique (ARS et Préfecture d'Île-de-France) est disponible pour vous accompagner dans vos démarches et demandes. L'accès à ces guichets d'information au sein de votre département se fait via le site de [l'ARS](#).

Si vous souhaitez en savoir plus, des informations complémentaires sont disponibles sur le [kit de déploiement des médiateurs de lutte anti-covid](#) en date du 8 janvier 2021.

En février, l'Île-de-France totalisait 246 médiateurs LAC :

- **75 (Paris)** : la Croix Rouge Française a recruté 20 médiateurs LAC, soit deux équipes mobiles départementales ;
- **77 (Seine-et-Marne)** : le SAMU a recruté 8 médiateurs LAC, soit 1 équipe mobile départementale
- **78 (Yvelines)** : la Croix Rouge Française a recruté 20 médiateurs LAC, soit deux équipes mobiles départementales ;
- **91 (Essonne)** : la Croix Rouge Française a recruté 20 médiateurs LAC, soit deux équipes mobiles départementales ;
- **92 (Hauts-de-Seine)** : la Croix Rouge Française a recruté 20 médiateurs LAC, soit deux équipes mobiles départementales ;
- **93 (Seine-Saint-Denis)** : le Dispositif d'Appui à la Coordination Nord a recruté 9 médiateurs LAC et le dispositif d'Appui à la Coordination Sud a recruté 9 médiateurs LAC ;
- **94 (Val-de-Marne)** : la Croix Rouge Française a recruté 20 médiateurs LAC, soit deux équipes mobiles départementales ;
- **95 (Val d'Oise)** : la Fondation Léonie Chaptal a recruté 1 équipe de 10 médiateurs LAC et la Croix Rouge Française a également recruté 1 équipe de 10 ;
- **Région IDF** : l'APHP a recruté 100 médiateurs LAC ;
- **La FFSS** : 3 équipes de 8 médiateurs vont être recrutées.

A moyen terme l'Île-de-France devrait compter 470 médiateurs LAC.

Focus sur vos initiatives : en Seine-et Marne

Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Insertion par l'activité économique, EQUALIS propose un accueil et un accompagnement global avec un l'objectif de redonner toute leur place et leur rôle social aux personnes en difficulté. L'antenne de Seine-et-Marne est basée à Mareuil-les-Meaux.

Nous avons sollicité l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) qui est particulièrement active au sein du dispositif Covid Stop ensemble comme en témoigne ici Aurélie Bourgeais, psychologue de l'EMPP.



« L'équipe se déplace dans le nord de la Seine-et-Marne. Elle intervient à la demande des encadrants professionnels auprès des publics à la rue ou accompagnés dans des dispositifs d'insertion ou d'urgence. Nous avons maintenu notre activité en étant particulièrement attentifs au respect des mesures barrières. Nous avons renforcé nos interventions sur les accueils de jour pour personnes SDF en partenariat avec l'ARS et, d'une façon générale, la prévention menée a été très bien accueillie par le public rencontré.

Nous pratiquons l'aller vers pour rencontrer un public précaire avec notamment des permanences infirmières et/ou

éducatives dans les accueils de jour, le dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA)...

Notre équipe s'occupe, entre autres, du repérage des troubles psychiques : nous avons craint une forte répercussion liée au contexte actuel, mais nous nous apercevons que les publics SDF et précaires ne nous questionnent pas sur la Covid. Les partenaires locaux font ce même constat, ce qui est très certainement lié aux conditions de vie qu'elles connaissent. Ces personnes ne sont pas angoissées car elles ont d'autres préoccupations dont la santé de manière générale ne fait pas partie.

Nous passons dans les accueils de jour une fois par semaine et distribuons un à deux masques par personne. Nous constatons que la majorité les accepte facilement. Certains nous confient cependant qu'ils sont obligés d'utiliser un masque plus que les 4 heures préconisées, n'en ayant pas suffisamment. Ainsi, les conditions de vie de ces personnes à la rue ne leur permettent pas toujours de respecter les mesures d'hygiène de base ».

Boîte à outils

Point d'actualité : les établissements scolaires resteront ouverts avec un protocole sanitaire renforcé. Une [mallette à destination des parents](#) est disponible sur le site du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, qui met également à disposition des [supports de communication](#) pour les enfants et élèves.

Support spécifique à la vaccination Covid-19 : [SanteBD](#) a produit une vidéo avec voix-off, texte et traduction en Langue des Signes Française pour expliquer le vaccin contre la Covid-19.

Accès au [calendrier 2021 du CODES 93](#)- Sessions de formation sur la Covid-19.

L'ensemble des bulletins d'informations sont également disponibles sur le [site de l'ARS](#) et celui de [PromoSanté Ile-de-France](#).

Partage de vos initiatives : vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...) dans votre quartier, votre association... [Contactez-nous](#) !

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)